

Petite chronique et bibliographie

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **6 (1898)**

Heft 12

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

M. J. Michel a publié dernièrement dans la *Revue de la Suisse catholique* un article très curieux sur les **pierres de taille employées à St-Maurice d'Agaune** à diverses époques. Il est arrivé à la conclusion qu'à l'époque romaine et jusque vers la fin du III^e siècle, les matériaux dont on s'est servi à St-Maurice et même à Martigny étaient un calcaire provenant des bords du lac de Neuchâtel. Ces carrières étaient connues depuis longtemps, mais M. Michel, qui en a fait une étude complète, a pu renseigner ses lecteurs à leur sujet d'une manière plus précise qu'on ne l'avait fait jusqu'à maintenant.

« Sur les bords du lac de Neuchâtel, dit-il, à un kilomètre au nord de Concise, on aperçoit une falaise de rocs blanchâtres qui s'élèvent de 10 à 20 mètres au-dessus du niveau du lac. Cette falaise présente un développement d'environ un kilomètre entre le château de la Lance et le moulin de la Raisse. C'est là que, d'après une tradition constante, les Romains sont venus chercher les plus belles pierres qui leur ont servi à construire les remarquables monuments d'Avenches...

» Les traces du travail des ouvriers sont encore aussi nettes dans ces carrières que s'ils venaient de les quitter. Ils exploitaient cette pierre très dure à la tranche, comme on le fait pour la molasse de nos jours. On voit encore çà et là des blocs ébauchés, des tronçons de colonnes abandonnées sur le rivage et jusqu'à des fragments de marbre poli, dont un certain nombre ont été utilisés dans la construction du chemin de fer d'Yverdon à Neuchâtel.

» ...Ce serait par le lac jusqu'à Yverdon ; ensuite par terre d'Yverdon à Morges (?) ; puis par le Léman jusqu'au Bouveret et plus loin même par le Rhône peut-être, que se seraient opérés les transports de pierres destinées à St-Maurice et à Martigny.

» Quelque étonnant que cela puisse nous paraître, il faut admettre que des transports réguliers étaient organisés entre St-Maurice et le lac de Neuchâtel. Les Romains, habitués à demander leurs belles pierres de taille aux ouvriers exercés qui exploitaient les carrières de la Raisse, ne se donnèrent pas la peine de chercher dans le Valais celles qu'ils auraient pu y trouver, s'ils l'avaient voulu.

» ...Les carrières de la Raisse ont été exploitées pendant près de trois siècles. Pourquoi les a-t-on abandonnées ? Faut-il en chercher

la cause dans les invasions des barbares ou bien ne peut-on l'attribuer à un exhaussement du niveau du lac de Neuchâtel déterminé par les alluvions de l'Aar ? Les eaux seraient-elles venues noyer les grottes, encore visibles, qui devaient servir d'habitation aux ouvriers ? Je ne saurais le dire ¹, mais j'ai pu constater que si le niveau du lac de Neuchâtel n'avait pas été abaissé d'environ 2^m50 il y a une vingtaine d'années par suite de la correction des erux du Jura, je n'aurais pu visiter les carrières de la Raisse aussi facilement que je l'ai fait récemment en suivant les bords du lac. »

M. Michel montre enfin que beaucoup de blocs exploités par les Romains dans les carrières de la Raisse se retrouvent dans le revêtement extérieur du soubassement de la cathédrale de Lausanne. Cela démontre, semble-t-il, qu'ils avaient construit dans cette région-là quelque monument considérable dont les matériaux ont été utilisés par les architectes du moyen âge.

— Les Valaisans songent à élever un monument au **Bois de Finges** près de Sierre, à l'occasion du centième anniversaire du tragique combat qui se livra à cet endroit le 20 mai 1799. La Société d'histoire du Haut-Valais a lancé à la fin de l'été un appel à ses concitoyens dans le but d'arriver à réunir la somme nécessaire pour faire réussir cette patriotique entreprise.

On sait que le combat de Finges n'est qu'un épisode — le plus tragique sans doute — de la lutte héroïque qu'ont soutenue les populations du Valais contre les Français en 1798 et 1799. La déroute qui en fut la conséquence livra pour la seconde fois ce pays au bon plaisir des troupes de la « grande nation » dirigées à cette époque par Xaintrailles et Turreau, deux hommes dont le souvenir affreux n'a pu s'effacer dans l'esprit des malheureuses populations valaisannes.

Un correspondant du *Journal de Genève* écrivait à ce sujet le 21 août dernier les lignes suivantes qui montrent d'une manière très suggestive la valeur des Haut-Valaisans qui participèrent à cette grande lutte et les moyens employés par leurs adversaires.

« Un vieillard de Louèche m'a montré certain jour la place d'où un carabinier valaisan, à l'affût près de l'ancienne église de Louèche avait « descendu » dix-huit Français postés sur l'autre rive de la Dala. On conviendra que, vu la distance et la valeur relative des armes de l'époque, c'était bien une prouesse.

¹ Différentes observations faites sur les bords du lac de Neuchâtel ont montré à diverses reprises depuis un certain nombre d'années que cette hypothèse est très probablement une réalité.

» Le même vieillard m'a raconté avoir appris de témoins oculaires que les Français, désespérant de vaincre les Valaisans, chargèrent plusieurs convois de vin, d'eau-de-vie et de liqueurs et les dirigèrent sur le bois de Finges. C'était une habile tactique car les Valaisans, exténués, s'emparèrent du convoi et malheureusement en abusèrent. La fatigue et le vin aidant, leur troupe se laissa surprendre et massacrer. Le Valais n'avait plus de défenseurs. Mais les chasseurs, cernés de tous côtés, purent s'échapper par les glaciers de la Dala, de Lœtsch et d'Aletsch, et rentrer à Conches.

» Le 1^{er} juin, le drapeau français flottait jusqu'à la Furka et le Valais ressemblait à une immense ruine. On conçoit que la Société d'histoire ait choisi la vénérable et historique forêt de Finges pour rappeler par une pierre les luttes pour la liberté valaisanne. »

— La Société d'histoire du canton de Neuchâtel continue à s'occuper activement de la **restauration du château de Valangin** qui, on le sait, est devenu sa propriété depuis plusieurs années. Dans sa séance du 29 septembre dernier, elle a entendu à ce sujet un rapport de MM. Châtelain et Béguin, architectes. Ils ont parlé de ce qui a déjà été fait et une discussion est intervenue sur les voies et moyens à employer pour terminer au mieux ce grand travail.

« Au rez-de-chaussée, à l'angle N.-E., on a retrouvé une partie de la tourelle dans laquelle montait un escalier, puis quelques fenêtres ont été démurées... Les murs en pierre dont les traces subsistaient ont été rétablis. Au premier étage, les meneaux des fenêtres ont été refaits comme au rez-de-chaussée ; quelques fenêtres dissimulées jusqu'ici, ont été dégagées et munies de meneaux.

» Au deuxième étage, dans la tour, les charmantes fenêtres avec accolades et meneaux, ont été démurées et refaites d'après les vestiges qui restaient. Toutes les baies du château ont été pourvues de fenêtres en chêne qui attendent leurs verres mis au plomb.

» Quant aux murs d'enceinte, l'angle du mur S.-O., qui était en mauvais état, s'est écroulé ; cela a soulevé la question de rechercher les fondations de la tour indiquée sur le plan de 1773, ce qui a été fait ainsi que pour les autres tours également notées sur ledit plan ; toutes ont été retrouvées. »

La société a ensuite confirmé de nouveau la commission de restauration qui avait été nommée en 1895 et chargé le comité de préparer un programme complet des travaux qui sont encore à exécuter. Sur la proposition de M. Châtelain, elle a en outre décidé à l'unanimité de faire une démarche auprès du Conseil d'Etat pour

qu'il veuille bien suivre l'exemple du gouvernement vaudois en présentant au pays de Neuchâtel un projet de loi sur la protection des monuments historiques.

— On a découvert il y a quelques semaines des **anciennes sépultures** dans la forêt de la Baumettaz, commune de Denezy, près du territoire de Villars-le-Comte, au district de Moudon. Des découvertes analogues ont été faites jadis dans les environs et sur un espace de terrain assez considérable ; il semble donc d'après M. l'archéologue Næf, que l'on a affaire à un véritable cimetière burgonde.

Les tombeaux présentent tous les caractères de cette époque. Ils sont formés de grandes dalles de grès, exploité sur place, sont régulièrement alignés, orientés de l'ouest à l'est et couverts horizontalement. Leur longueur, très variable, ne dépasse pas deux mètres et ils se rétrécissent régulièrement ; la largeur, du côté de la tête, est de 50 cm., de 40 cm., à l'extrémité opposée, sur une profondeur de 50 à 35 cm. Les corps sont couchés sur le dos, le regard tourné vers l'est. Les bras sont étendus le long du corps et les mains sont ramenées sur le haut des cuisses, suivant la coutume générale dans les sépultures gallo-helvètes.

On a souvent observé que nombre de tombeaux burgondes ne renferment aucun objet quelconque ; c'est aussi le cas à Denezy. On y trouve parfois du charbon, déposé intentionnellement comme désinfectant et pour absorber les gaz. Une constatation de ce genre a été faite au printemps dans le cimetière gallo-helvète de Vevey. M. Crisinel, syndic de Denezy, a découvert une de ces grandes plaques de ceinturons, avec boucle et agrafe, si caractéristique pour l'époque burgonde. Il en a fait don au Musée de Lausanne.

Quelques-unes des tombes de Denezy ont été visitées aussi par M. de Molin, conservateur au Musée cantonal d'archéologie. Il a constaté lui aussi qu'elles appartiennent à l'époque burgonde. Malheureusement, là comme à Rossenges, où une découverte semblable avait été faite il y a peu d'années, la terre s'était introduite dans les cercueils de pierre et l'humidité aidant, les ossements s'effritent et tombent facilement en poudre. Quant aux objets renfermés dans les fosses, on n'a trouvé que peu de chose jusqu'à maintenant, à part la boucle de ceinturon dont il a été parlé plus haut.

— On se souvient de la communication faite à la Société d'histoire de la Suisse romande par **M. Alf. Millioud, aide-archiviste**, au sujet des origines de la ville de Morges. Ce travail, publié par les soins de M. Vionnet, forme une superbe plaquette, qui figurera dans

la bibliothèque de tous les historiens et amateurs. Elle contient une introduction de M. A. Millioud, savoureuse et élégante page d'histoire, puis le document latin relatant : *l'Enquête et examen de témoins fait par Nicolas de saint Germain docteur ès droits par ordre et autorités à lui commises par le comte Amédée de Savoie sur la preuve que les biens et possessions civiles dont est situé le château et lieu de Morges sont de la juridiction et direct domaine du comte de Savoie, que le dit château et lieu de Morges est situé et enclavé en la baronie, domaine et seigneurie des seigneurs de Voflens et Joleins et que les châteaux et biens de Voflens et Joleins, et tout ce que est dans leurs anciens mandements et limitations ont été reçus et reconnus en fief et direct domaine du dit comte de Savoie par Louis de Savoie.* Vient ensuite la traduction littérale du document. Le tout est accompagné de 4 planches photographiques reproduisant le précieux document. M. Millioud a fait là une trouvaille heureuse ; il a élucidé d'une façon définitive la question des origines de Morges et nous sommes reconnaissants à M. Vionnet d'avoir entrepris, à grands frais, la publication d'un travail aussi utile.

— Nous n'avons pas à raconter ici, les journaux quotidiens en ayant déjà parlé, la **cérémonie imposante de l'inauguration du monument élevé à Davel par le peuple vaudois.** Elle a été grande dans sa simplicité voulue, et les discours du président du comité, M. C. Delessert, du président du Conseil d'Etat, M. Ruchet, ont fait, sur la foule recueillie et attentive, une excellente impression. Les masses chorales et les fanfares ont exécuté d'une manière magistrale plusieurs de nos morceaux patriotiques. Enfin le Grand Conseil a entendu quelques paroles émues de son président. Le sculpteur, M. Reymond, a eu sa part d'applaudissements et le comité lui a exprimé, au cours du banquet de Beau-Rivage, la reconnaissance des patriotes et des amis des beaux-arts dans notre pays. Un groupe d'amis de notre passé a profité de la circonstance pour rappeler la mémoire d'un homme de bien et d'un des premiers magistrats de notre nouveau régime, celle du directeur Maurice Glayre. Une plaque de marbre avec inscription a été placée, par leurs soins, sur une des façades de la maison Bugnion, au Grand-Chêne. M. Ed. Secretan a rappelé en termes éloquents la mémoire de Maurice Glayre, un de nos plus grands hommes d'Etat.

— A l'occasion de la statue, plusieurs articles et travaux ont vu le jour. M. *Emile Bonjour* a fait, dans la *Revue du dimanche*, l'historique de la statue. M. Louis Dupraz, bibliothécaire, a commencé dans la *Revue* la publication d'une série de documents relatifs à Davel.

